



Aimer la vie c'est aussi protéger les embryons

Alors que le peuple suisse se prépare à modifier l'art. 119 de sa Constitution puis la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) dans le but d'autoriser le diagnostic préimplantatoire (DPI), le Réseau évangélique suisse (SEA-RES) exprime d'importantes réserves. Considérant que les embryons sont des vies naissantes, il estime que la protection de ces derniers n'est pas suffisamment prise en compte et se positionne par conséquent contre la levée de l'interdiction du diagnostic préimplantatoire (DPI). Il appelle donc à voter « Non » au DPI le 14 juin.

Le DPI est à la croisée d'enjeux éthiques complexes et délicats, du fait qu'il touche à des vies humaines en formation. Il amène à une sélection des embryons considérés comme sains et à détruire les autres, indésirables. Il implique aussi que l'on refuse la vie à des enfants potentiellement handicapés, portant ainsi un jugement de valeur sur la vie de ces personnes. Finalement, le danger, c'est que la vie humaine soit traitée comme une marchandise.

Choix problématique

Pour le Réseau évangélique suisse SEA-RES, il est tout à fait légitime que des parents souhaitent recourir à l'aide de la médecine pour avoir des enfants si possible en bonne santé. Le problème, c'est qu'avec le DPI, on touche à une question éthique fondamentale et qui concerne la manipulation de vies humaines en formation. En effet, en autorisant le développement de 12 embryons au cours d'un cycle de traitement ainsi que la sélection des embryons qui ne seront pas porteurs d'une maladie héréditaire grave ou d'une anomalie chromosomique et en détruisant les autres, notre société s'engage sur une pente dangereuse. Elle choisit de permettre la destruction d'embryons qui sont des vies humaines en formation. Et elle établit une hiérarchie entre les embryons « sains » et les embryons qui pourraient donner naissance à un enfant malade ou trisomique.

Handicapé, mais pas moins digne

Le SEA-RES est profondément convaincu que chaque être humain est doté de la même dignité et que chaque vie vaut la peine d'être vécue et protégée. Par conséquent, il est opposé au DPI qui sous-

tend que certaines vies valent plus la peine d'être générées que d'autres. Les exemples d'enfants atteints de maladie grave ayant néanmoins été une véritable bénédiction pour leurs parents et leurs frères et sœurs sont nombreux. La loi en revanche porte une attention quasi-exclusive à la souffrance des parents et à la situation « intolérable » que représenterait la naissance d'un enfant handicapé. De plus, une détérioration de la situation des personnes handicapées est à craindre. Car, elles pourraient en conséquence être considérées par certains comme des personnes qui n'auraient pas dû naître. Le SEA-RES estime donc que la loi ne favorise pas un climat de tolérance et d'accueil inconditionnel de l'autre dans sa différence. Au contraire, elle ouvre la porte au rejet et à la discrimination.

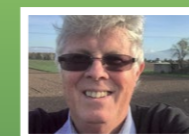
Plus d'accompagnement

La souffrance des parents et des proches confrontés à la maladie grave de leurs descendants doit être prise au sérieux. Mais plutôt que de tenter d'éviter la naissance d'un enfant qui pourrait être gravement malade, les mesures d'accompagnement et de soutien aux parents dont l'un des descendants est atteint d'une maladie grave devraient être renforcées.

Le SEA-RES appelle à voter non

Le SEA-RES est convaincu que la vie humaine, dès les premiers stades, est un miracle et un don de Dieu. Aimer et accueillir ces vies en devenir signifie aussi apporter aux embryons la plus grande protection possible. En ce sens, le SEA-RES appelle les citoyens à rejeter la modification de l'article 119 de la Constitution lors de la votation du 14 juin et si nécessaire par la suite, à rejeter également la modification de la loi sur la procréation médicalement assistée, afin de soutenir la protection de la vie. |

EDITORIAL RECONNAISSANCE



JEAN-MARC BRÉCHET
MEMBRE SORTANT
DU CONSEIL DU RES

L'heure de passer le témoin est maintenant là et je veux m'arrêter un instant pour réfléchir à ce que Dieu a fait durant ces 24 années passées au conseil de l'AER puis du RES. Ce qui ressort en premier c'est une reconnaissance vibrante pour la grâce que Dieu a manifestée envers son peuple, pour l'amour et la diplomatie dont Il a fait preuve envers nous tous. Si je compare le sentiment d'unité qu'un membre du Corps de Christ pou-

vait avoir en 1990 avec ce qu'il en est aujourd'hui je dis merci Seigneur ! Tu as fait bien au delà de ce que nous demandions ou souhaitions et je suis heureux de ta bienveillance et de ton amour pour nous Romands. La deuxième chose est un émerveillement mêlé d'incrédulité en constatant qu'Il m'a embri-gadé dans ce service, moi un simple chrétien, laïc de surcroît. Une troisième chose est une vive reconnaissance envers les

membres du Réseau qui m'ont permis de vivre cette aventure qu'est la recherche de l'unité du peuple de Dieu. Reconnaissance aussi envers les membres du conseil avec lesquels j'ai vécu le Royaume de Dieu dans sa recherche du bien des autres et celle de l'unité des chrétiens comme témoignage face au monde. Un grand merci donc, à Jésus Christ et à mes frères et sœurs. |

DRAMES EN MÉDITERRANÉE : QUELLE RÉPONSE CHRÉTIENNE ?

THOMAS ALBINSON, AMBASSADEUR DE L'ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE MONDIALE POUR LES RÉFUGIÉS, LES DÉPLACÉS ET LES APATRIDES.

Le 22 avril dernier, plus de 800 personnes périssaient en Mer Méditerranée. Fuyant la guerre, la persécution ou d'autres catastrophes, elles sont prêtes à tout pour entrer en Europe.

En tant que chrétiens, cette situation ne peut pas nous laisser indifférents. Car ces personnes pensent souvent ne pas avoir d'autres choix que prendre d'énormes risques dans l'espoir de construire un avenir meilleur chez nous. Il y a actuellement près de 51 millions de personnes déplacées sur la planète, auxquelles le monde n'offre que trois solutions possibles :

1. **Solution 1** : retournez dans votre pays d'origine. Mais les conflits qui génèrent les déplacements de population sont de plus en plus prolongés. Certains durent pendant des décennies. 21 nations sont actuellement engagées dans des conflits violents sans que la fin de la guerre ne soit en vue.

2. **Solution 2** : intégrez-vous dans votre pays d'accueil. Le problème est que 86 % des réfugiés sont dans des pays en voie de développement. Ces pays n'ont pas la possibilité d'absorber et d'intégrer toutes les personnes qui cherchent refuge chez eux. Beaucoup n'ont aucune perspective dans ces pays.

3. **Solution 3** : soyez réinstallés dans un autre pays. Indépendamment de l'année choisie, seulement 1 % des réfugiés dans le monde seront orientés, à travers le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, vers un programme de réinstallation.

Le dimanche 21 juin, nous vous invitons à participer au Dimanche des réfugiés. Priez pour ces personnes, informez-vous, entendez les témoignages des réfugiés qui vivent près de chez vous, accueillez-les au nom de Jésus. |



LIRE L'ARTICLE COMPLET SUR :
www.evangelique.ch

Avec votre communauté, participez au
Dimanche des réfugiés, le 21 juin 2015
evangelique.ch/dimanchedesrefugiés

IN ENSEMBLE, VIVRE L'UNITÉ

UNE HAUTE ÉCOLE DE THÉOLOGIE EN VUE POUR LA SUISSE ROMANDE

Depuis quelques années, une équipe de pasteurs, formateurs et théologiens réformés et évangéliques de Suisse romande réfléchit à la création d'une Haute école de théologie protestante, professante et professionnalisante (HET-pro). Début 2015, un comité de pilotage et plusieurs groupes de travail se sont constitués afin de concrétiser ce projet. Cette nouvelle Haute école devrait voir le jour d'ici deux à trois ans. Le Réseau évangélique suisse se réjouit de ce projet qui représente un vrai plus pour la formation théologique en Suisse romande.



David Richir (à gauche), chef de projet et Gérard Pella (à droite), théologien réformé impliqué dans le groupe de réflexion.

C'est en 2010 déjà que, sous l'impulsion de Jean-Claude Badoux (ancien président de l'EPFL et du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud), les initiateurs ont la vision d'unir des forces vives du protestantisme romand (réformé et évangélique) pour proposer une nouvelle formation en théologie, complémentaire aux Facultés existantes. Cet Institut de formation supérieure s'inspire du modèle des Hautes écoles spécialisées (HES).

Ancrée dans l'identité protestante, cette Haute école proposera des formations académiques de haut niveau dans une perspective interdisciplinaire et professionnalisante. Une formation de base (diplôme, bachelor), avancée (master) et continue (perfectionnement professionnel) sera offerte aux étudiants. Pour atteindre ces buts, la HET-pro désire créer des liens de collaboration avec les Églises, les Facultés et Instituts théologiques universitaires, ainsi qu'avec les Instituts bibliques de Suisse et d'ailleurs. Fort de ses 90 ans d'expérience dans la formation

théologique et désireux d'élever le niveau de sa formation, l'Institut biblique et missionnaire Emmaüs (IBME) situé à Saint-Légier (VD) s'est associé au projet.

Le Réseau évangélique suisse considère que ce projet apporte une grande valeur ajoutée pour les chrétiens de Suisse romande et se réjouit de ce que cette nouvelle formation puisse voir le jour bientôt.

www.het-pro.ch
facebook.com/hetpro.ch

CELEBRATION 2015 – DES CHRÉTIENS DE TOUTES LES NATIONS RÉUNIES À BERNE!

Le 25 avril, entre 150 et 200 chrétiens de toute culture et de toute la Suisse se sont réunies pour une belle célébration commune proposée par le Groupe de travail interculturel. Autour du thème « Ensemble, en chemin avec Jésus », des temps de louange en différentes langues, des témoignages et des temps de prières ont placé les participants sur le même chemin, à la suite de Jésus !



5 - 11 juillet 2015
FIESCH (VS)

Kingdom FESTIVAL

Un événement marquant en Suisse romande pour vivre l'adoration, la prière et la présence de Dieu par-delà les cultures et les générations!

Kris Vallotton
Gilles Geiser
Bob Hazlett
Peter Wenz

TEMPS DE PRIÈRES À VENIR :

JUIN :
30 jours de prière pour les médias

21 JUIN 2015 :
Dimanche des réfugiés

18 JUIN – 16 JUILLET 2015 :
30 jours de prières pour le monde musulman

19 SEPTEMBRE 2015 :
une prière d'avance, Berne

GRANDS RDV DU RES

5-11 JUILLET 2015
Kingdom Festival, Fiesch (VS)

21 MAI 2016
Tavannes – le RES fête ses 10 ans !

OUT ENSEMBLE, PARTAGER NOS CONVICTIIONS

VICTOIRE POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE À GENÈVE

Depuis l'automne 2014, la Ville de Genève n'accordait plus d'autorisations aux associations qui souhaitaient présenter leurs croyances religieuses dans le domaine public. Plusieurs stands évangéliques affectés par cette décision ont fait recours. Le tribunal administratif de première instance leur a donné raison, estimant que la politique de la Ville de Genève était contraire à la liberté religieuse. La Ville n'a pas fait appel de cette décision. Le RES se réjouit de ce jugement qui représente une victoire pour la liberté de conscience et pour une laïcité ouverte dans la Cité de Calvin.



Le Tribunal administratif de première instance de Genève a donc tranché et condamné la Ville de Genève, lui demandant de revenir sur sa décision de ne plus autoriser de stands à caractère religieux dans ses rues. Une décision, si elle avait été confirmée, qui aurait signé la fin d'une laïcité ouverte dans la Cité de Calvin. Heureusement la justice en aura décidé autrement, estimant qu'en interdisant la tenue de ces stands, la Ville avait violé la liberté religieuse. En effet, partager ses convictions publiquement fait partie intégrante de cette liberté, protégée par la Constitution suisse (art. 15).

Une décision disproportionnée selon le tribunal

Dans sa décision, le tribunal a estimé que la Ville peut, lorsqu'elle doit protéger un intérêt public supérieur, interdire un stand confessionnel. Une telle décision, parce qu'elle touche à la liberté religieuse de l'association, doit toutefois être nécessaire et proportionnée aux buts visés. Or le tribunal a estimé que l'interdiction systématique prononcée par la Ville était clairement disproportionnée. La Ville, qui avançait que « l'envahissement » du domaine public était le motif de sa décision, aurait pu étudier des alternatives et trouver d'autres solutions moins radicales que d'interdire purement et simplement tous les stands à caractère religieux, en planifiant et en répartissant la présence des stands.

Le RES satisfait de cette décision

Le RES et sa section locale, le Réseau évangélique de Genève, se réjouissent de cette décision. Ils avaient été très déçus et surpris par la décision de la Ville à l'automne 2014. Le RES a accompagné plusieurs de ces associations dans leurs recours. Certaines d'entre elles, présentes régulièrement dans la rue depuis des dizaines d'années sans jamais poser de problème, se sont soudainement vues confrontées à l'interdiction de poursuivre leurs activités. Cette décision est également dans la ligne des dispositions que le canton de Genève s'apprête à adopter ces prochains mois, suite aux conclusions du rapport du Groupe de travail sur la laïcité qui préconisait notamment que l'espace public puisse rester un lieu de liberté, de débats et d'échanges.

LES CROYANTS MAJORITAIRES EN SUISSE

La Suisse serait-elle devenue athée? S'appuyant sur des chiffres de WIN/Gallup International, le quotidien « 20Minutes », s'est posé la question récemment (17.04.2015), en constatant que 38% seulement de la population se considèrent comme « religieuse ». Pourtant un sondage récent présente un autre visage de la Suisse : la majorité des personnes se considèrent toujours comme « croyantes ».

large groupe de personnes (36%) qui se décrivent comme « ni croyant ni incroyant ». Parmi les plus jeunes interrogés (18-39 ans) en revanche, seuls 38% se disent croyants. Pour cette tranche d'âge, le nombre de ceux qui se considéraient « ni croyant ni incroyant » est considérable, avec 52% des personnes interrogées. Seuls 7% des plus jeunes se disent « incroyant ». Le sondage mandaté par le Réseau évangélique suisse (SEA-RES) a été effectué entre le 23 mars et le 9 avril en Suisse alémanique et en Suisse romande auprès de 1005 personnes, par téléphone.

BRÈVE

La CPUE (Conférence des présidents d'unions d'Églises) s'est rassemblée le 13 mars, afin de discuter notamment d'un programme de formation et de coaching commun pour l'implantation d'Église, appelé M4. La CDSO (Conférence des délégués de secteurs d'œuvres) quant à elle s'est réunie le 30 janvier. Au menu notamment, un échange riche et fructueux sur la meilleure manière de vivre une culture conforme aux valeurs du Royaume de Dieu entre œuvres chrétiennes.